



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2022/2155

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ - d'une demande de :

Permis d'urbanisme - ~~permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Sprl IMMO PASA NADA** demeurant à **Première Rue 16 à 6040 Jumet.**

Le terrain concerné est situé à **Route du Condroz 90 à 4100 SERAING (BONCELLES)** et cadastré **12e division section B n° 270 N, 270 M, 270 F**

Le projet vise à "**construire un immeuble mixte comprenant douze appartements et un espace bureaux**" et présente les caractéristiques suivantes : **le bien en cause est repris sur la liste du patrimoine Wallon (IPIC)**

Article R.IV.40-1, §1^{er}, 6° du CoDT : "(...) sont soumises à une enquête publique les demandes de permis d'urbanisation qui permettent les actes et travaux suivants et les demandes de permis d'urbanisme relatives aux actes et travaux suivants, ainsi que les demandes de certificats d'urbanisme n°2 ayant le même objet : (...)

6° la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bâtiment qui se rapporte à des biens immobiliers inscrits sur la liste de sauvegarde, classés, situés dans une zone de protection visée à l'article 209 du Code wallon du Patrimoine ou localisés dans un site repris à l'inventaire du patrimoine archéologique visé à l'article 233 du Code wallon du Patrimoine ;".

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - ~~D.IV.40~~ - **R.IV.40-1.5er, 6°** - ~~D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 - f.bennardo@seraing.be)**

L'enquête publique est ouverte le 16 janvier 2023 et clôturée le 31 janvier 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 31/01/2023, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,
(délégation du 28 octobre 2022 -
C.D.L.D. art. L1132-5)

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 27/11/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Fabrizio BENNARDO
Agent technique

Julie GELDOF
5^{ème} Échevine